

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Téléphone :

Mail :@.....

- Niveau :
- ☐ Novice
 - ☐ Débutant
 - ☐ Confirmé

CONTACT SECTION MOUCHE

bp.mouche@gmail.com

Samuel BARBARIN
Président

06.60.14.50.43

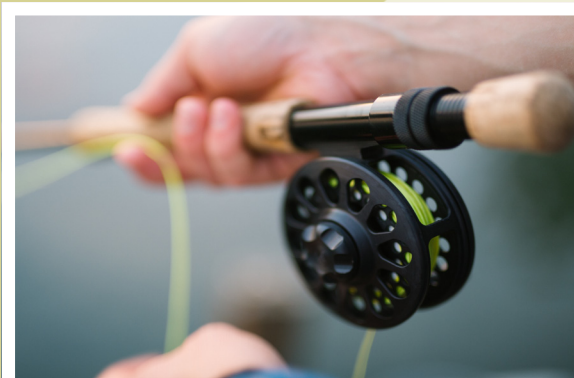


REJOIGNEZ-NOUS !

L'adhésion à la section mouche est gratuite pour les détenteurs d'une carte de pêche annuelle prise au sein de la Brème Poitevine. Lorsque l'adhérent dépend d'une autre AAPPMA, il sera invité à rejoindre l'AAPPMA de La Brème Poitevine l'année suivante.

Vous êtes intéressé mais vous manquez de matériel ?

Pour les personnes qui ne sont pas ou peu équipées, le matériel destiné au lancer (canne, moulinet, soie), pourra vous être prêté. Pour les cours de montage de mouche, un kit de montage nominatif peut être mis à



disposition. Chaque adhérent doit le laisser sur place et s'assurer qu'il est complet lors de sa restitution. Une caution de 50 euros pourra être demandée par chèque. Ce dernier ne sera pas encaissé, sauf en cas de perte ou de casse du matériel prêté.



- Lancer
- Montage
- Sorties pêche
- Concours



Un groupe dynamique, expérimenté et jovial !

Créée il y a plus de quarante ans par des passionnés, la section mouche est **une branche** de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Brème Poitevine.



Notre équipe de bénévoles sympathiques et aguerris de tous âges organise son savoir-faire autour de quatre axes :

- *La technique et la pratique du lancer,*
- *Le montage de mouches, nymphes, streamers, et autres imitations,*
- *Des sorties pêche conviviales,*
- *Et des concours pour ceux qui le souhaitent.*



Vous êtes débutant ?

Avec un peu de pratique et des conseils dispensés par des personnes expérimentées, **vous pourrez progresser rapidement et prendre du plaisir à la pêche.**

Vous êtes déjà une fine mouche ?

Votre expérience sera enrichissante pour chacun ! Vous aurez tout le loisir d'apporter quelques uns de vos conseils !



Planning :

Les activités ont lieu **de septembre à juin** (sauf en périodes de vacances scolaires).

Séances de montage de mouches

Quand ?

1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois.

Où ?

Au siège de l'AAPPMA La brème poitevine situé au 144 avenue de Paris, 86000 Poitiers.



Cours de lancer

Quand ?

Tous les dimanches de 10 h à 12 h.

Où ?

Septembre → octobre à La Varenne,
Novembre → mi-mars à La Chapelle-Montreuil (Reservoir mouche no-kill),
Mi-mars → juin sur la rivière Auxance à Malaguet (parcours no-kill rivière).